



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 2 décembre 2019

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour des projets de recherche autour de Parcoursup

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) lance un appel à manifestation d'intérêt portant sur des projets de recherche autour de Parcoursup. Un financement de 120.000 euros est alloué pour accompagner les équipes de recherche retenues par le comité d'experts.

Cet appel à manifestation d'intérêt qui fait suite à des réflexions engagées notamment par le comité de suivi de la loi orientation et réussite des étudiants (« loi ORE ») et aux travaux du ministère, s'inscrit dans un contexte de démarche active de valorisation des données de l'enseignement supérieur pour faire avancer, avec la contribution de la recherche scientifique, les réflexions sur l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers, leur orientation et leur réussite.

Le SIES, en sa qualité de service statistique ministériel, publie annuellement des indicateurs et des analyses sur l'orientation, les parcours et la réussite.

Cet appel à projet vise à renforcer les connaissances collectives au service du pilotage des politiques publiques de l'orientation et de l'enseignement supérieur. Il s'adresse aux équipes de recherche en sciences humaines et sociales, qui sont invitées à produire des travaux, théoriques ou empiriques, en mobilisant aussi bien des données issues d'enquêtes ou de bases de gestion que des entretiens, des observations de terrain ou tout autre corpus pertinent.

Les bases statistiques de l'enseignement supérieur seront dans ce contexte partagées avec la communauté de chercheurs, dans la continuité de la démarche engagée par le ministère à travers la création en 2018 du système d'information sur l'orientation dans le supérieur (bases « ORISUP ») et la mise en open data de jeux de données synthétiques issues d'APB et de Parcoursup qui permettent aux chercheurs d'accéder à de très nombreuses données de l'enseignement supérieur.

Le Comité éthique et scientifique de la plateforme Parcoursup (CESP) a rendu un avis favorable le 26 novembre 2019 au lancement de cet appel à manifestation d'intérêt et aux orientations de ce projet de recherche.

[Consulter l'avis du Comité éthique et scientifique de Parcoursup \(CESP\)](#)

[Consulter l'appel à manifestation d'intérêt](http://esr.gouv.fr/AMI-parcoursup) : esr.gouv.fr/AMI-parcoursup

CONTACT PRESSE

**Pôle presse du ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**

T 01 55 55 99 12 / 86 90

presse-mesri@recherche.gouv.fr